IMMOBILIER
TENDANCE À LA BAISSE

EL HIMMA vs BENMOUSSA
LA GUERRE OUVERTE

TELQUEL

■ N°374. Du 23 au 29 mai 2009. 15 DH. 3 €

LE MAROC TEL QU'IL EST

DIEU, LES PARENTS, LE SEXE...

LES INSULTES ARME DE TRANSGRESSION MASSIVE

Elles violent toutes les règles et tous les tabous, mais elles sont à notre image... et révèlent bien des choses sur notre mentalité collective.

ENQUÊTE
SOCIÉTÉ

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : AHMED R. BENCHEMSI

www.telquel-online.com

Piraterie

ALEX DUPERRON

AHMED R. BENCHEMSI

Dans un pays où les idéologies et les programmes, quand ils existent, n'ont aucune importance, le seul moyen pour un parti politique de remporter des élections est d'investir des candidats "sûrs de gagner" : ces fameux notables locaux qui contrôlent les terres, les emplois et les revenus des votants. Et s'il faut pour cela les débaucher d'autres partis, même s'ils portent leurs couleurs au Parlement, qu'à cela ne tienne. Fouad Ali El Himma, le célèbre "ami du roi" et chef officieux du Parti authenticité et modernité (PAM), a largement eu recours à cette méthode. Force d'attraction "royale" aidant, il a fait une véritable razzia dans le mercato des transhumants, privant quasiment tous les autres partis de leurs principaux notables. C'est ainsi que le pourfendeur des "pratiques immorales" s'est retrouvé le premier à en user, que l'apôtre du "renouveau" de la vie politique est devenu la tête de pont de sa fossilisation.

Sauf que le débauchage des politiciens est une pratique illégale. Le week-end dernier, ceux qu'El Himma a particulièrement saignés se sont opportunément souvenus de l'article 5 de la loi sur les partis, qui stipule clairement : *"Le titulaire d'un mandat électoral en cours au sein de l'une des deux chambres du Parlement, élu sur accréditation d'un parti politique en activité, ne peut adhérer à un autre parti politique qu'au terme de son mandat"*. Autrement dit : aucun élu au Parlement en 2007 ne peut changer d'étiquette avant les législatives de 2012. C'est fâcheux pour le PAM, qui entend présenter aux communales du 12 juin un bon paquet de députés transfuges. Mis au pied du mur, l'ami du roi a tonné contre l'"interprétation tendancieuse" de l'article 5 (sans blague ?!), menaçant en réaction... de faire tomber le gouvernement (il en a le pouvoir, puisque ses députés forment le groupe le plus important du Parlement.) C'est manifeste : Fouad Ali El Himma cherche à détourner les prochaines élections comme on détourne un avion, par la force et la menace. C'est de la piraterie – estampillée Makhzen, vu le CV du pirate.

> El Himma voulait détourner les élections comme on détourne un avion : par la force et la menace. Mais le pilote lui a envoyé un coup d'extincteur dans la tête...

Etonnamment, la riposte est venue du ministère de l'Intérieur, département à la tête duquel cofficiait El Himma avant de se lancer dans les détournements d'avion. Mardi dernier, en effet, des candidatures déposées par le PAM ont été refusées ça et là par les agents de l'Intérieur, en application du fameux article 5 ! Que s'est-il passé ? Chakib Benmoussa a-t-il reçu un feu vert du Palais pour se dresser contre l'ami du roi ? Ou mieux : le ministre de l'Intérieur s'est-il dressé contre son ancien collègue tout seul, au nom de l'Etat de droit ? En tout cas, le pilote de l'avion électoral, quel qu'il soit, a envoyé au pirate un coup d'extincteur dans la tête – ce qui mérite tous nos applaudissements. Si ce retournement de situation se confirme, ce serait un coup dur pour l'ami du roi vu que sans transfuges, son parti ne pèse plus rien et risque de faire de la figuration le 12 juin. Pire encore : largement due aux retournements de vestes des députés, sa suprématie au sein du Parlement (donc le socle de sa menace de faire tomber le gouvernement) serait elle aussi en péril ! Et ce ne serait que justice.

La justice, justement, reste le dernier recours pour El Himma et ses amis, s'ils veulent éviter la débandade. A l'heure où ce magazine passe sous presse, on ne sait pas encore si des recours ont été déposés, ni quelle sera leur issue le cas échéant. Il ne serait pas étonnant, quand on connaît le système judiciaire marocain, qu'un juge accrédite la théorie de l'"interprétation tendancieuse" de l'article 5, ouvrant ainsi un boulevard aux transfuges. Mais si, au contraire, le justice enfonce le clou et barre définitivement la route aux amis de Si Fouad... eh bien ce sera la confirmation qu'un ordre est tombé d'"en haut". On veut bien être optimistes, mais de là à croire à l'indépendance de la justice, surtout sur ce genre de questions... Enfin, ne boudons pas notre plaisir, saluons cette victoire inespérée de la démocratie... et croisons les doigts pour la suite. ■

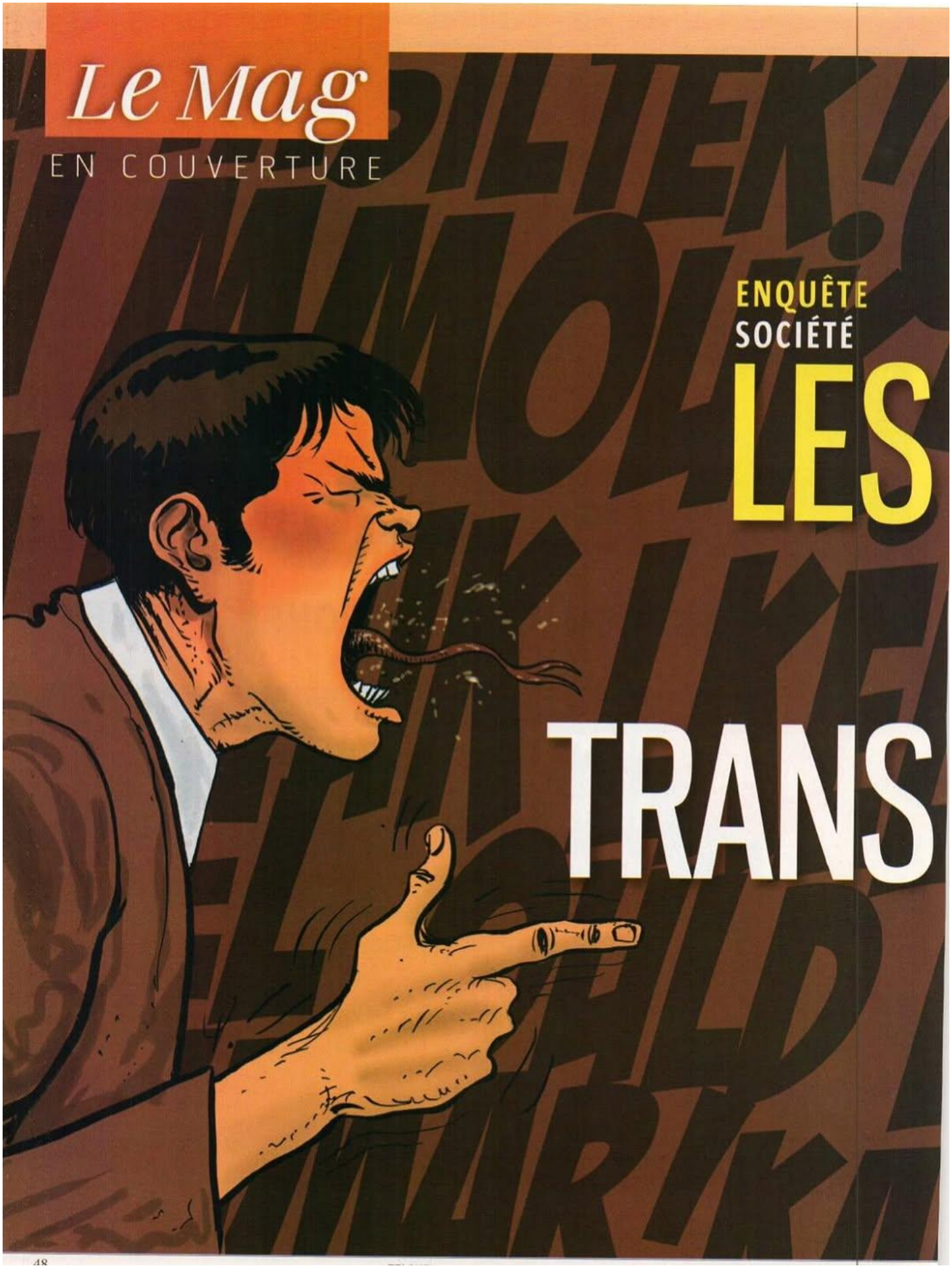

ENQUÊTE
SOCIÉTÉ

LES TRANS

INSULTES ARME DE GRESSION MASSIVE

Elles violent toutes les règles et tous les tabous mais elles sont à notre image. Blasphèmes, malédictions, injures, incantations, etc. Tout ce que nos insultes nous révèlent de nous-mêmes.

PAR
SOULEÏMAN BENCHEIKH
ET **AYLA MRABET**

C'est une gageure que de traiter journalistiquement et scientifiquement de ce qui, dans toutes les cultures, relève sinon de l'indicible, du moins du politiquement incorrect. Car les insultes désacralisent le sacré et sont souvent la marque inconsciente d'une perte de contrôle. Elles sont pourtant notre propre reflet, l'image déformée et grossie de nos frustrations et des (gros) maux de notre société. Reléguées à la marge du langage et ultime étape avant la violence physique, les insultes sont aussi une matière brute où s'expriment notre inventivité et notre adaptation sociale constante. *"Insulte-moi, et je te dirai qui tu es !"*, pourrait-on presque dire. Et l'on ne serait pas dans le faux. Les insultes évoluent au gré de l'actualité, s'enrichissent, se radicalisent et s'adoucissent au fil des mutations sociales. Elles sont l'expression brutale et spontanée de notre environnement immédiat et quotidien.

Le temps d'une insulte

Au volant de sa belle voiture, accompagné de sa femme pour un déjeuner au soleil, Hicham se fait alpaguer par un gamin des rues. Chiffon à la main, celui-ci veut, pour quelques dirhams, nettoyer le pare-brise de la berline. Hicham (mal lui en prend) lui lance : *"Tu ferais mieux d'aller à l'école au lieu de mendier"*. Réponse hargneuse de l'enfant : *"Llah i3tek ksida"* (Dieu fasse que tu aies un accident). Cette réplique anodine si-

gnifie beaucoup plus qu'il n'y paraît. Dans la bouche du gamin, la malédiction résonne comme le glas, elle est l'insulte suprême, l'expression d'une jalousie souveraine et légitime. Mais pour Hicham, il ne s'agit que d'une méchanceté gratuite. En un clin d'œil, tout juste le temps d'une insulte, ce sont en fait deux mondes qui se sont affrontés. Le drame de l'inégalité à la marocaine a jailli en trois mots : celui qui a une voiture face à celui qui n'en a pas, celui qui sait lire face à celui qui ne sait pas... Parce qu'elle est impulsive, l'insulte colle à la réalité : elle est l'expression non éthérée de conflits non seulement sociaux, mais aussi générationnels ou sexuels.

La liberté d'expression n'est pas réservée aux sentiments les plus nobles : dans les sociétés décomplexées, la grossièreté, la violence, l'irrespect, sont souvent portés à l'écran, comme le dur reflet d'une identité à appréhender.

La langue libérée

Jusqu'à présent, cette violence verbale, qui a toujours fait partie de notre quotidien, était contenue dans la sphère de l'oralité, dont on ne garde nulle trace. On apprenait à s'insulter dans les cours de récréation et à l'école de la rue. Mais depuis peu, le paysage médiatique marocain, même lissé par des décennies de bienséance bien pensante, s'est enrichi d'un nouveau style. La liberté de ton des radios indépendantes fait écho à l'éclosion d'un rap marocain verbalement violent. Le langage est en quelque sorte devenu l'enjeu médiatique de nouvelles lignes rouges à franchir... ou pas. On finance dûment *Casanegra* qui, à coups de *"dinmok"*, s'est offert la médaille du courage et du film "socialement fidèle". Mais quelques mois plus tard, on décide de déprogrammer du Festival de Tétouan le film de Ismaïl Iraki, *H'rash*, semble-t-il un brin trop cru. La liberté d'expression n'est pourtant pas réservée aux sentiments les plus nobles : dans les sociétés décomplexées, la grossièreté, la violence, l'irrespect sont des comportements sociaux souvent portés à l'écran, comme le dur reflet d'une identité à appréhender.

Une portée sociale

Six ans après les attentats du 16 mai 2003, *"Llah i3tek tfargui3a"* (Dieu fasse que tu exploses) est devenu une insulte courante. Et dans un autre registre, un blogueur zmagri s'amuse de s'être fait insulter par son père : *"Llahi n3el regroupement familial li jabek"* (maudit soit le regroupement familial qui t'a amené), lui aurait asséné le pater familias. Un dernier spécimen assez révélateur : *"Llah i3tek toufis"* (Dieu fasse que tu aies le typhus, en référence à l'épidémie de 1954). Les insultes sont à l'image des évolutions du Maroc : elles peuvent aussi bien illustrer la "malédiction" terroriste, que le revers de l'émigration, ou les événements marquants d'une époque. Plus encore : dans une société schizophrène, prise en tenailles entre l'arabe littéral et la darija, l'insulte, toujours exprimée dans la langue maternelle, devient le refuge d'une frustration qui s'abîme dans la transgression. Car l'insulte se moque des interdits. Rien ne lui échappe : vos parents, votre religion, votre sexualité... Aucun tabou n'est trop grand.

Touche pas à ma famille...

"Les insultes sont un phénomène universel. Les mêmes thèmes se retrouvent partout, avec certaines colorations et nuances locales. Parmi ces nuances locales, le rapport à la famille peut être considéré comme le signe d'une société fortement marquée par des valeurs traditionnelles", explique Abderrahim El Youssi, linguiste qui a travaillé sur le patrimoine oral marocain. Dans la catégorie des intouchables, parents et ancêtres sont placés dans une bulle de respect et de sacralité qui ne peut être transgressée que dans la violence. Entre *"in3el jedd babak l'kelb"* (Dieu maudisse ton chien d'arrière-grand-père) et, en version plus soft, *"in3el waldik"* (Dieu maudisse tes parents), l'insulte devient une arme de destruction orale de tout l'arbre généalogique : grand-père, grand-mère, tantes, sœurs et oncles... tout le monde y passe. Plus qu'une humiliation individuelle, c'est toute une ascendance qui pâtit de

ZOOM Hmar mais pas bête

Hmar Ou Bikheer (Âne, et bien dans sa peau), marque déposée. Sobre et audacieux pour les uns, grossier et gratuit pour les autres. Un slogan imprimé sur des T-shirts, l'étendard de toute une jeunesse. L'expression, pensée en 2005 par trois compères, est vite lancée, prend de l'ampleur et se transforme en phénomène de mode. Les réactions fusent de partout : entre

Mode. Amine Bendriouich, styliste du trio fondateur de *Hmar ou Bikheer.* TNIOUNI

ceux qui comprennent le concept et ceux qui trouvent ça honteux de se confiner au statut de Hmar, pire bête parmi les bêtes, insulte générique et générale, triomphalement affichée sur un bout de tissu. Pourtant, c'est bien le contraire qu'évoquent les créateurs. Hmar Ou Bikheer n'est ni une invitation au vandalisme, ni à libérer le mulet qui est en soi. *"Le meilleur bouclier contre l'insulte, c'est de se l'approprier"*, explique la tête pensante du trio, Mohamed Smyej. *"C'est l'insulte passe-partout de notre société, blessante sans être vulgaire"*, poursuit-il. *"Se l'approprier, c'est y devenir imperméable"*. Et de conclure : *"En gros, Hmar Ou Bikheer, c'est expliquer que même si l'autre en face me traite de Hmar, rani Bikheer. Je sais ce que je vaux, je suis bien dans ma peau"*. ■

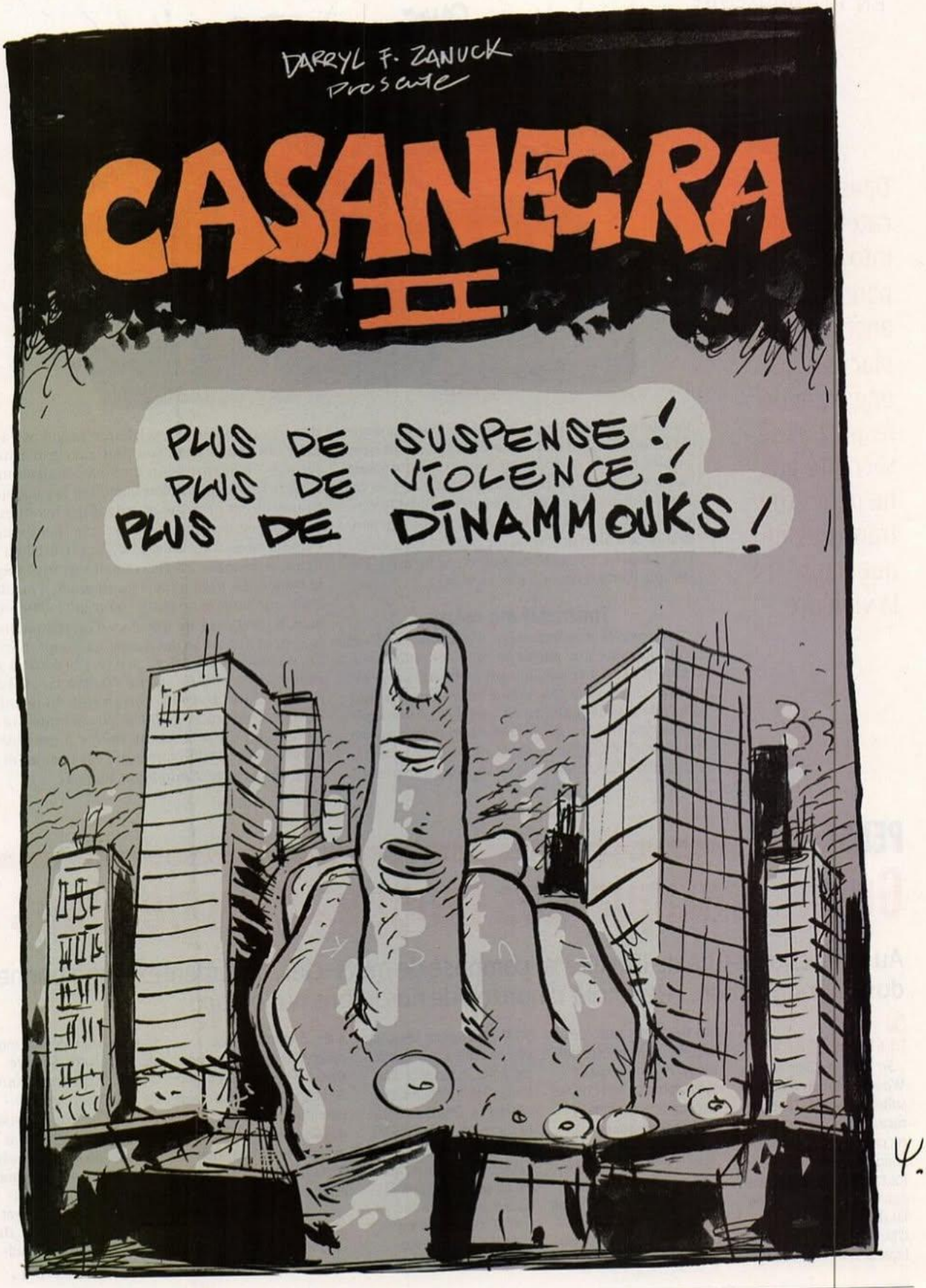
DARRYL F. ZANUCK
Présente
CASANEGRA
II
PLUS DE SUSPENSE !
PLUS DE VIOLENCE !
PLUS DE DINAMMOUKS !
Y.

Dans la catégorie des intouchables, parents et ancêtres sont placés dans une bulle de respect et de sacralité qui ne peut être transgressée que dans la violence.

la colère de l'insulteur. Toucher à la symbolique de la famille, profaner les ancêtres, c'est détruire par les mots la sacro-sainte hiérarchie qui fonde nos traditions. C'est la négation même de nos valeurs sociales. Pourtant, dans un formidable renversement de situation, il n'est pas rare qu'un père gratifie son fils d'un *"sir ou skout la7mar li weldek"* (va et tais-toi, tu as été engendré par un âne). Pas sûr que l'autodérision soit consciente...

Tout sauf ma mère

"N'insulte pas ma mère, l'dinmok". Aussi contradictoire que puisse paraître cet ultimatum, celui qui l'énonce est souvent persuadé de sa logique. *"Lorsque quelqu'un ose me traiter de would l'Kahba* (fils de pute), *ça ne veut dire qu'une seule chose : qu'il a envie que je lui mette mon poing dans la gueule"*, explique en toute simplicité Azzedine. Ce jeune Casablancais, champion parmi tant d'autres dans l'art de se friter, n'hésite pas à cogner fort et à inonder son provocateur d'insultes féroces. Si l'expression *dinmok* (contration de *Llah in3el din mok*, Dieu maudisse la religion de ta mère) est presque entrée dans les mœurs, considérée non plus comme une insulte mais comme un seul et même mot d'argot, la trinité religion-sexe-mère est clairement une invitation à la baston. La darija, puits intarissable d'insultes, reste une langue inventive pour la violence verbale. Il n'est pas rare que, lors d'un affrontement à corps et à cris, l'un des frappeurs frappé, hors de lui, commence à hurler : *"Tu ne t'en sortiras pas comme ça, je suis un would l'kahba moi* (fils de pute), *je suis un would l'hram* (fils du péché)". Histoire de montrer qu'il n'a plus ni limites ni dignité, qu'il est prêt à tout, même à insulter sa propre mère, celle pour qui il est justement en train de se battre. Compliqué, tout ça !

PENSE-BÊTE

Guide pratique des langues bien pendues

Au Maroc, la culture de l'insulte se compose de mots-clés, agrémentés d'une bonne dose d'imagination... Petit tour d'horizon de nos jurons nationaux.

Du sexe à toutes les sauces

Sir T'kawed, Zamel, Would El Kahba, etc : insultes libidinales prenant racine sous la ceinture, recommandant à la personne visée d'aller se faire foutre, le traitant de fornicateur, d'homosexuel, de fils de pute, et bien d'autres références poétiques. Comme un cadavre pas si exquis, toutes ces insultes peuvent être utilisées dans une seule et même phrase, à la chaîne. Les Marocains ont le souffle nécessaire.

Dieu, c'est le plus fort

Allah ya3tik el bwasser, Allah ya3tik el Gharaq, Allah ya3tik ghebbara t'ghebbrek, Allah yekhlik b'el khla, Allah ya3tik ellaqwa, Allah ya3tik lehlaqem : Dieu, un peu comme une baguette magique, est brandi dans toutes les malédictions proférées. Que Dieu abatte sur toi les hémorroïdes, la noyade, l'angine, la fièvre, et tout autre maladie ou fléau ambiant. A quand une insulte souhaitant la grippe porcine ?

Rebb et autres blasphèmes : summum de l'insulte, brisant en mille morceaux la sacralité de Dieu Lui-même. Celui qui l'émet montre qu'il n'a plus peur de rien, et surtout pas de son adversaire, puisqu'il prend le risque d'insulter Dieu, tabou et référence suprême.

Jurons vs régions

3aroubi, Boujadi, Chleh, Ihoudi, 3azzi, etc. : la différence est toujours matière à insulte. Se faire traiter de paysan à cause de sa manière de manger, de *Chelh* ou d'*Ihoudi* pour une hypothétique avarice, de *Fassi* à cause d'un accent qui roule mal les "r"... L'insulte régionaliste découle souvent d'un racisme culturel. De quoi avoir envie d'insulter les préjugés... ■

Dans le registre animal, l'imagination marocaine s'épanouit et donne naissance à des insultes comico-hybrides, comme "Fakroun el ghayss" (tortue de boue).

Bestiaire de mon pays

Les noms d'oiseaux et autres animaux sont universels, et surtout indémodables : au Maroc, on passe du *Hmar* (âne) au *Kelb* (chien) sans oublier *l'Rtila* (lézard), *l'Kard* (singe), *l'Hallouf* (porc) ou plus généralement, *Hayawane* (animal). *"Wash nta bnadem wella hayawane ?"*, cette question rhétorique, à tendance injurieuse, donne le ton. Car comparer un être humain à un animal est évidemment insultant : pas besoin de gros mots pour faire passer le juron. *"Walayni rak dbe3"* fait moins référence à la hyène, malgré ses ricanements ridicules, qu'à la bêtise du concerné. Le champ lexical animal n'étant ni du domaine de l'interdit ni de celui des tabous, il est utilisé entre petits et grands, en famille ou entre amis. Là encore, l'imagination marocaine prend ses aises et donne naissance à des insultes comico-hybrides. Jamal, Rbati de 23 ans, n'a rien trouvé de mieux pour exprimer sa colère que de traiter son petit frère de *"Fakroune El Ghayss"*. Celui-ci, hilare, se fait désormais appeler "tortue de boue", sans rien y voir d'injurieux, malgré l'énervement palpable de son aîné. Certains noms d'animaux sont plus humiliants que d'autres : traiter quelqu'un de *Kelb* est bien plus violent que de le traiter de *Bghel*, le mulet ne faisant pas partie des animaux blacklistés par l'islam. Dans la liste non exhaustive des insultes comparatives, il y a aussi les... fruits et légumes. Entre *"Rass l'9o9a"* (tête d'artichaut), *"Khizzouya"* (petite carotte) *et "Dayra ki l'bettikha"* (ronde comme un melon), tout est décidément matière à injures. La faune comme la flore.

Le sexe, un tabou ?

"En puisant dans la sexualité, les insultes permettent de nommer ce qui est tu dans la famille et à l'école, mais appris avec les pairs dans les cours de récréation et la rue", écrit le linguiste Saïd Benjelloun dans *Insultes, injures et vannes* (éditions Khartala). Il ajoute : *"L'énervement entraîne la levée de la censure et permet à ces mots d'exister un instant. Le rire dans les blagues salées joue le même rôle"*. On l'a compris, les insultes à caractère sexuel sont très fréquentes et universelles. Souvent, elles sont aussi les plus violentes. *"A côté de l'homosexualité* (zamel), *on trouve le proxénétisme* (qewwad). *Souvent ces insultes sont suivies du mot "l'autre"* (lakhour) *comme pour se démarquer et établir une distance avec l'insulté"*, développe Benjelloun. Il note cependant que *"la référence à l'homosexualité ou au proxénétisme reste rare pour ce qui est des femmes"*. Dans leur cas, c'est la prostitution qui prend le relais. Anecdote significative de la misère sexuelle ambiante, il n'est pas rare qu'un dragueur–siffleur éconduit se retourne contre l'objet de son désir en l'insultant abondamment : *"man choufouchi m3ak alghzala"* (laisse-toi voir, gazelle) se transforme presque sans transition en *"siri tqawdi alqahba"* (va te faire foutre, sale pute). L'insulte est alors l'expression d'une frustration, l'explosion verbale et vaine d'une impuissance. Elle s'apparente à un viol symbolique, vecteur d'un assouvissement sexuel virtuel.

Nom de Dieu !

"Une des spécificités des insultes en terre arabe est liée à l'omniprésence de la religion dans nos sociétés : on cherche à mettre Dieu de notre côté. Du coup, d'un point de vue linguistique, l'insulte s'apparente souvent à une malédiction", explique El Youssi. Beaucoup d'insultes commencent ainsi par l'incantation *"Llah in3al..."* (Dieu maudisse...). Avec la blague, l'insulte est en effet l'un des rares cadres publics où se développe une "expression déviante" de la religion. *"Dieu maudisse la religion de ton dieu"*, est par exemple l'archétype de la malédiction redondante et blasphématoire. L'insulte est aussi la caricature de l'Autre, le repère de l'antisémitisme et du racisme. La simple épithète "yihoudi" (juif) peut devenir une insulte, un qualificatif exprimant la roublardise et la malhonnêteté. Dans le registre des insultes racistes, on trouve l'inévitable *"3azzi"* (nègre) ou encore *"nesrani"* (nazaréen) pour les Occidentaux. A ces trois qualificatifs est gé-

néralement accolé le terme "lakhour". *"Assimiler l'autre à une communauté qui n'est pas la sienne est une insulte courante, sous tous les cieux et dans toutes les langues: sale arabe, sale juif, yihoudi lakhour, nigger..."*, énumère El Youssi.

Chacun son insulte

Mais l'insulte n'est pas forcément obscène, blasphématoire ou raciste. Il y en a en fait pour tous les goûts : le juron familial diffère du juron de rue, celui des vieux n'est pas le même que celui des jeunes, celui des villes à mille lieux de celui des champs. La même injure, sortant de la bouche d'une femme, n'a pas forcément la même valeur, proférée par un homme. Nadia se souvient du jour où elle a osé dire à son ex-mari *"mashi rajel"* (tu n'es pas un homme), suite à une énième panne sexuelle. *"Je savais que ça n'arrangerait pas les choses, mais sa virilité en a pris un coup bien plus dur que je ne l'aurais imaginé"*. Karim, jeune clubbeur de 19 ans, a l'habitude d'utiliser la même expression au téléphone, lorsque l'un de ses amis lui fait faux bond. Les lignes rouges de la politesse dépendent souvent de celui qui les franchit et surtout, à qui elles sont adressées. Karim, toujours, a des petits mots doux pour ses potes, du graveleux *"afine a zamel"* (alors, pédé ?) à *"sir tekhra"* (va chier) en passant par *"yallah, sir tkaoued"* (allez, va te faire foutre) en guise d'au revoir. Bien évidemment, l'insulte amicale n'a pas la même portée que l'injure, Karim n'invitant pas son ami à aller défléquer et ne mettant pas en cause son hétérosexualité. Aux mots s'ajoutent ainsi le ton, le contexte, le degré d'intimité. C'est ce qu'on appelle l'amour vache... L'insulte, au Maroc, tangue entre la richesse orale et le cadeau empoisonné. Spéculum d'une société dopée à l'agressivité, elle est le défouloir commun du riche et du pauvre, de l'homme comme de la femme, contrepoids violent d'une langue officielle plus qu'aseptisée. ■

Les insultes à caractère sexuel sont fréquentes et universelles. Souvent elles sont aussi les plus violentes.

PLUS LOIN
Lèse-majesté

Samedi 24 février, lors d'un match de rugby entre la France et le Pays de Galles au stade de France, au moment où la caméra de l'écran géant se fixe sur lui, Nicolas Sarkozy est sifflé par 80 000 spectateurs et copieusement traité de tous les noms d'oiseau. Autre exemple, le 6 novembre 2007, la presse française et internationale faisait ses gorges chaudes d'une altercation hautement présidentielle : "Enculé", s'était exclamé un pêcheur à l'attention d'un Sarkozy venu désamorcer un conflit social dans le port de Guilvinec. En France, l'injure à l'Etat et à son représentant suprême, le président, a ainsi trouvé une expression publique, relayée par les médias. Elle est l'incarnation anarchique et violente de l'esprit de sédition, une menace symbolique pour les institutions.

Heureusement pour nous Marocains, la monarchie constituante de Hassan II a paré le coup. L'article 23 de la Constitution dispose tout simplement que *"la personne du Roi est inviolable et sacrée"*. Dans une boutade, Abdelhamid Amine, militant des droits de l'homme, s'en est amusé : *"Sacrée, je comprends, mais inviolable, il faut qu'on m'explique"*. La réponse est pourtant simple : il est constitutionnellement interdit d'insulter le roi. L'insulte est ici juridiquement conçue dans son acception la plus extrême, celle d'un viol symbolique. Mais dans la pratique, la simple irrévérence peut confiner au crime de lèse-majesté : on ne dit pas *khouya* à son roi, et dans l'hymne national, on ne remplace pas l'malik par l'barça (même vainqueur)... Heureusement, dites-vous ?

Mais une chose est sûre, les "concitoyens" du roi ne sont pas tous aussi "inviolables et sacrés" que son Auguste Majesté. Hassan II, en son temps, n'a pas hésité à invectiver son "cher peuple". Qui ne se souvient de son discours consécutif aux émeutes de Nador en 1984, stigmatisant les fameux "awbach", littéralement "apaches" et, plus prosaïquement, voyous révoltés ? Mais comme son nom l'indique, le crime de lèse-majesté n'existe que pour les rois. Pour le petit peuple, l'insulte est un pain quotidien. Heureusement toujours ? ■

SOULEIMAN BENCHEIKH